

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00082

Numéro SIREN : 791 102 130

Nom ou dénomination : AB CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001270

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
VILLEFRANCHE - TARARE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001270**
n° de gestion : **2013B00082**
n° SIREN : **791 102 130 RCS Villefranche-Tarare**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Villefranche - Tarare certifie avoir procédé le
07/05/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

AB CONCEPT - Société par actions simplifiée
Les Fouillouses 69840 Julienas -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



387851

Désignation de l'entreprise	AB CONCEPT	Néant ☐
Adresse de l'entreprise	LES FOUILLOUSES	69840 JULIENAS
Numéro SIRET *	7 9 1 1 0 2 1 3 0 0 0 0 1 4	07105120 B2011270
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2	Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 9	3 1 1 2 2 0 1 8
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	24 764	11 612
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	24 764	11 612
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	5 574	540
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	3 351	4 123
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	179 221	184 279
	Charges constatées d'avance *	092	094		120
	Total II	096	098	188 146	189 062
Total général (I+II)		110	112	24 764	200 674
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		100	100
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		191 238	89 710
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		(4 928)	101 528
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		187 410	192 338
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 070	1 874
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	490	2 381	6 462
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		5 451	8 336
	Total général (I + II + III)	180		192 862	200 674
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			
		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
3 1 1 2 2 0 1 9	3 1 1 2 2 0 1 8

Déficits

AB CONCEPT
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : Les Fouillouses 69840 JULIENAS
RCS DE VILLEFRANCHE - TARARE : 791 102 130

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter l'intégralité de la perte nette de l'exercice s'élevant à 4 927.71 euros au débit du compte « Autres réserves ».

Le Président



SAS AB CONCEPT
Les Fouillouses
69840 JULIENAS
SIRET 791 102 130 00014

*Certifié conforme par le président
à l'original*